

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Liste des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 25 juin 2025

Etaient présents :

Laurence BACLE – Elodie BIOU - Patrick BOURDEAUX – Toine BOURRAT – Françoise CHANCEL – Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Emmanuelle COEURET - Annie CONNETABLE – Grégoire CORBY - Thierry DOLLEANS – Sylvain DURAND – Régine FRANCOIS - Olivier GOUPILLON - Bertrand HAUET - Bernard JACQUES – Annie JOSEPH – Yves LAMBERT – Françoise LENARD - Ghislaine LESADE – Annie LOBSTEIN - Michel LOMMIS - Laurent LOUESDON – Magali MEJEAN - Thomas MENGELLE-TOUYA – Christiane METREAU - Pascal MICHELOT – François MOUTOT – Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT – Michel NOBLET – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAUT - Benoit POUYET – Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Marie-Josée ROSSI-JAOUEN - Michel ROUX - Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY – Nadine VILLEVALOIS

Etaient absents, excusés et représentés

Denise PLANCHON	a donné pouvoir à	Annie LOBSTEIN
Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Christiane METREAU
Félicien MARGUERETTAZ	a donné pouvoir à	Olivier GOUPILLON
Agnès CORDONNIER	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Nadine GOHARD	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Corinne DESAUW	a donné pouvoir à	Benoit POUYET
Patricia CHARTON	a donné pouvoir à	Thierry DOLLEANS

Secrétaire de séance : Michel LOMMIS

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Présents : 42 Pouvoirs : 7 Votants : 49

Le Conseil Communautaire,

25-031 APPROUVE à la majorité (7 contre : Elisabeth Sandjivy, Agnès Cordonnier, Emmanuelle Coeuret, Benoit Pouyet, Corinne Desauw, Bertrand Hauet, Nadine Gohard) le procès-verbal du 21 mai 2025

25-032 ADOPTE à l'unanimité l'attribution de compensation de fiscalité pour un montant de 4 603 406.55 €

DECIDE que cette dotation pourra être revue en cours d'année après approbation par la majorité qualifiée des communes

DONNE mandat au président pour signer tous les documents relatifs à cette délibération

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

25-033 **ADOpte à l'unanimité** la décision modificative n°1 du budget principal selon le tableau suivant :

Investissement				Commentaires
Chapitre	Article	Dépenses	Recettes	
041 - Opérations patrimoniales	2181GAREMM01	20 000,00 €		Ré-intégration d'ordre budgétaire d'une étude vers un compte d'immobilisation
041 - Opérations patrimoniales	2031GAREMM01		20 000,00 €	Ré-intégration d'ordre budgétaire d'une étude vers un compte d'immobilisation
		20 000,00 €	20 000,00 €	

25-034 **ADOpte à l'unanimité** la décision modificative n°1 du budget annexe « ZA du Petit Mont » selon le tableau suivant :

Fonctionnement				Commentaires
Chapitre	Article	Dépenses	Recettes	
011 - Charges à caractère général	50501	5,00 €		Compte d'équilibre (lié à la création 573)
67- Charges exceptionnelles	57301	5,00 €		création pour régularisation frais notaires N-1 imputés sur vente N
		- €	- €	

25-035 **APPROUVE à l'unanimité** l'admission en non-valeur pour un montant total de 3 581,10 € correspondant aux listes des produits irrécouvrables ci-dessous, dressées par le comptable public, par la liste n° 4379041111.

DIT que ces créances de 3 581,10 € seront inscrites au compte budgétaire 6541 (créances admises en non-valeur)

25-036 **PREND ACTE** du Projet de Territoire et des éléments du Pacte Financier et Fiscal.

25-037 **PREND ACTE** de l'étude de mobilité, comprenant un diagnostic, une stratégie territoriale et un plan d'actions

25-038 **AUTORISE à l'unanimité** le versement des fonds de concours suivant les tableaux ci-après

Fonds de concours « Général » :

✓ Réhabilitation, travaux, extension et construction sur le patrimoine bâti

Mareil-Le-Guyon	Réfection de la toiture de l'école	8 400,00 €
Mareil-Le-Guyon	Travaux électricité dand l'église	6 200,00 €
Beynes	Rénovation du CCAS	40 980,00 €

✓ Travaux de voirie (limitation à 30% de l'enveloppe communale)

Thiverval-Grignon	Refection voirie Folleville	4 144,89 €
-------------------	-----------------------------	------------

✓ Travaux d'aménagements de sécurité (dont vidéo protection) et d'accessibilité PMR

Beynes	Mise en sécurité Maison Des Enfants (clôture)	6 242,11 €
Thiverval-Grignon	Refection garde corps Pont noyé	5 543,50 €

Fonds de concours « Transition Energétique » :

Beynes	Passage au Led des centres de Loisirs	4 520,00 €
--------	---------------------------------------	------------

AUTORISE le Président à signer les conventions et autres documents relatifs à ce fonds de concours

25-039 **AUTORISE à l'unanimité** le versement des fonds de concours suivant le tableau ci-après

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'Honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Neauphle-Le-Château	Extension du système de vidéoprotection	57 738,65 €
Villiers-Saint-Frédéric	Extension du système de vidéoprotection	22 487,50 €
Montfort L'Amaury	Mise en place de la vidéoprotection	83 500,00 €
Jouars-Pontchartrain	Mise en place de la vidéoprotection	19 995,00 €
Auteuil Le Roi	Mise en place de la vidéoprotection	29 880,20 €

AUTORISE le Président à signer les conventions et autres documents relatifs à ce fonds de concours



Le Président,

Hervé PLANCHENAULT